

RAMASSAGE

DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les bennes destinées au ramassage des objets encombrants seront installées sur la place de l'entreprise Bersier Transports SA **à la route de Payerne** aux dates suivantes pour l'année 2024 :

vendredi 22 mars	17 h – 19 h
samedi 23 mars	8 h – 11 h 30
vendredi 28 juin	17 h – 19 h
samedi 29 juin	8 h – 11 h 30
vendredi 27 septembre	17 h – 19 h
samedi 28 septembre	8 h – 11 h 30
samedi 30 novembre	8 h – 11 h 30

RAPPEL IMPORTANT

Tous ces objets ne doivent en aucun cas contenir **d'éléments métalliques ou de verre**.

Les meubles doivent être préalablement **démontés**.

Les objets en plastique qui tiennent dans un sac de **110 litres** doivent être évacués au **compacteur**. Leur dépôt dans la benne sera interdit.

Déchets pouvant être déposés dans la benne :

Meubles divers, portes, fenêtres sans vitre ni ferrure, matelas, gros jouets d'enfants et gros objets en plastique ne tenant pas dans un sac de 110 litres.

Nous vous demandons de respecter les employés communaux qui appliquent les directives. Les éventuelles réclamations sont à adresser par écrit au Conseil communal.

Le Conseil communal